



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 21 juin 2011

## Agenda

### Lundi 27 juin

-15h : élection au fauteuil de Maurice Allais (section Économie politique, statistique et finances)

-**Michel PÉBEREAU** : « *La poursuite de la mondialisation : nécessité et contraintes* ».

-**comité secret**.

### Lundi 4 juillet

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : élection au fauteuil de Jacques Dupâquier (section Histoire et Géographie).

-**Pierre DELVOLVÉ** : « *Administration et justice* »

-**comité secret**.

### Lundi 26 septembre

-15h00 : **Raymond BOUDON** : « *Réflexions sur la sociologie* ».

### Lundi 3 octobre

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h00 : **Bruno COTTE** : « *Notice sur la vie et les travaux de Roland Drago* », Grande salle des séances.

### Lundi 10 octobre

-15h00 : **François TERRÉ** : « *Le droit entre espoir et réussite du juste* ».

### Lundi 17 octobre

-9h15 : **Pierre DELVOLVÉ** : Entretiens académiques : « *Les pièges de la sécurité* ».

-15h00 : **Jean TULARD** : « *L'Institut : les premiers intellectuels !* ».

### Lundi 24 octobre

-15h00 : **Gilbert GUILLAUME** : « *Le droit au juge : droit ou slogan ?* ».

### Lundi 31 octobre

-pas de séance

## Entretiens académiques

### Vers une organisation mondiale de la finance ?

À l'initiative de **Jacques de Larosière**, membre de l'Académie (section générale), gouverneur honoraire de la Banque de France, ont eu lieu, le lundi 20 juin de 9h30 à 12h30, des "Entretiens académiques" sur la question « Vers une organisation mondiale de la finance ? ».

**Christian de Boissieu**, professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, a traité de "*La crise actuelle : facteur de réforme du système financier mondial*".

**Jacques de Larosière** est intervenu sur le thème "*D'un non-système monétaire international à un ordre financier responsable*".

**Mireille Delmas-Marty**, membre de l'Académie (section Morale et Sociologie), professeur au Collège de France, a traité "*Les aspects juridiques de l'émergence d'un ordre financier mondial*".



## Séance du lundi 20 juin

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 6 juin, le président **Jean Baechler** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

**Bernard Bourgeois** a présenté et fait l'éloge de *La Perfection* (Paris, Herrmann, 2010, 240 pages), dernier ouvrage de son confrère Jean Baechler.

Le président **Jean Baechler** a passé la parole à son confrère, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, membre de la section Histoire et Géographie, auteur notamment d'une *Histoire humaine et comparée du climat* (3 tomes, Fayard) et d'une *Histoire du climat depuis l'an mil* (2 tomes, Flammarion), qui a fait une communication sur « *Les fluctuations du climat de la France septentrionale et centrale depuis le XVII<sup>e</sup> siècle* ».

Examinant, sur la base des données historiques collectées, la succession des oscillations climatiques, terme auquel il préfère celui de fluctuations, l'orateur s'est attaché à montrer que si de nombreux indices permettaient souvent d'établir une corrélation entre un été froid, pluvieux, ruinant les récoltes, et tel ou tel événement historique, il fallait se garder de toute explication simpliste par une relation mécanique de cause à effet. Il a en outre prôné la prudence dans l'interprétation des données, indiquant, sur les exemples de la fin des années 1660 et de la fin des années 1770, que, contrairement à l'opinion professée par certains historiens, la baisse générale des prix agricoles due à de bonnes récoltes, elles-mêmes résultant d'un climat favorable, n'était pas forcément le symptôme d'une dépression économique, mais au contraire parfois celui d'une relative prospérité.

À l'issue de sa communication, **Emmanuel Le Roy Ladurie** a répondu aux questions que lui ont posées ses confrères, **Jean Baechler**, **François d'Orcival**, **Georges-Henri Soutou**, **Michel Pébereau** et la vice-présidente **Marianne Bastid-Bruguière**.



## À lire

- **Gabriel de Broglie : *La Monarchie de Juillet*** (Paris, Fayard, 2011, 464 pages). Présentation par l'éditeur : « Le changement dynastique n'est que l'un des effets de la révolution de 1830. Les Trois Glorieuses et la monarchie qu'elles engendrèrent, portées par les parties les plus dynamiques de la société – gens de plume, artistes, entrepreneurs, jeunesse étudiante –, par l'impressionnante galerie des « hommes nouveaux », par la frange la plus éclairée de l'aristocratie et des catholiques, ne sacrifièrent guère à l'utopie. La volonté d'implanter en France des mœurs et des institutions libérales était un projet solide, réaliste, conçu pour l'avenir. C'est lui qu'il faut créditer du progrès des libertés, du développement économique, du maintien de la paix au prix de quelques déconvenues et même de l'exceptionnelle floraison romantique. Si ces avancées, cette acclimatation au parlementarisme, cet enrichissement, certes bien inégalitaire, du pays ont fini emportés par le torrent de 1848, c'est en partie parce que les équipes dirigeantes, à l'épreuve du pouvoir, n'ont pas bien su accompagner le projet : défaut d'imagination devant l'événement, routine, rivalités personnelles, aveuglement ou sincérité douteuse du roi, scandales, résistance au changement, particulièrement en matière sociale, tout vint pervertir et gauchir une construction qui aurait peut-être assuré à la France un avenir meilleur. On aurait tort de condamner les idées et les aspirations des hommes de 1830 au motif que le régime a sombré dans le discrédit et a partiellement échoué à unir la nation. Nourri de l'intime connaissance que son auteur a de l'orléanisme, éclairé par de longs passages dus à d'illustres témoins – de Hugo à Chateaubriand, de Tocqueville à Guizot, de Rémusat à Louis Blanc... –, enrichi des recherches et des problématiques les plus récentes, ce livre offre la synthèse précise et vivante qui manquait. Un grand pan de notre histoire, longtemps négligé, nous est ainsi révélé ».
- Discours de **Jean-Robert Pitte**, remettant au nom de ses collègues géographes le grand prix de la Société de Géographie à **Claude Allègre**, pour son ouvrage *L'Imposture climatique ou la fausse écologie* (Plon, 2010, 298 pages), dans *Commentaire*, Numéro 134/Été 2011, pages 525-526.

## Dans la presse

- Interview de **François Terré** par Thomas Vampouille dans *Le Figaro* du vendredi 3 juin, sous le titre « On ne peut pas tout attendre du droit ». À la question "Pourquoi étiez-vous opposé à la création de la Cour pénale internationale ?", François Terré répond : « *Ce n'est pas au juge de faire la loi, mais au législateur. Le juge, lui, n'est que l'exécutant de la loi. Pour qu'il y ait une justice internationale, il faut des règles de droit d'ampleur internationale, et donc un État international pour les créer. Or un tel État n'est pas souhaitable, le pluralisme des États garantissant la liberté. [...] La justice internationale n'a commencé à se manifester vraiment qu'à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec deux grands procès : Nuremberg et Tokyo. Ceux-ci ont été les manifestations les plus évidentes de la justice des vainqueurs. Or, quand la justice internationale devient la justice des vainqueurs, cela pose problème : d'emblée, les grandes puissances y échappent. En ex-Yougoslavie et au Rwanda, c'est à nouveau la justice des vainqueurs qui s'est manifestée. En outre, ces tribunaux ad hoc ont été le théâtre de violations inouïes du droit commun, par exemple le changement de la procédure en cours de procès pour le cas du Tribunal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). N'en déplaise aux ayatollahs "droits-de-l'hommes", la juridiction pénale internationale fonctionne très mal, c'est un carnaval. [...] On ne peut pas tout attendre du droit. Le droit pénal international n'est pas suffisamment précis, et ne peut pas l'être : on perd donc notre temps à discuter à perte de vue sur la nature des crimes. Par ailleurs, la justice internationale est encore celle de certains contre les autres, avec deux poids deux mesures. Ni les États-Unis, ni la Chine, ni la Russie n'ont songé un instant à ratifier le statut de Rome. Celui-ci est une utopie, une création typiquement intellectuelle de l'Europe occidentale, manifestation d'un néo-colonialisme sous une forme juridique. [...] On tue le droit en voulant le mettre partout ! De Gaulle disait qu'il y a d'abord la France, puis les nécessités de la politique, et puis ensuite seulement il y a le droit. Cela ne veut pas dire qu'il faut ignorer le droit mais qu'il y a des actions politiques qui relèvent de la raison d'État et qui ne peuvent pas être soumises au juridique. Il y a une tendance, depuis un siècle, à ligoter de plus en plus le politique, en mettant du juridisme partout. C'est une sorte d'abus du Droit. »*

## En bref

- Le prix Goncourt de la biographie a été décerné mardi 7 juin au diplomate et écrivain italien **Maurizio Serra**, Délégué permanent de l'Italie auprès de l'UNESCO et correspondant de l'Académie (section générale), pour sa biographie *Malaparte, vies et légendes* (Grasset). À l'invitation de **Georges-Henri Soutou**, Directeur de la Fondation Thiers, Maurizio Serra, prononcera le mercredi 22 juin à 17 heures, à la Fondation Thiers, 27 Place Saint-Georges, 75009 Paris, une conférence sur Malaparte.

## Groupe de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du régime général des obligations » se réunira le mercredi 29 juin et le jeudi 7 juillet de 9h30 à 17h dans la salle des Cinq Académies.